

VU les propositions de M. le directeur académique des services de l'éducation nationale;

VU les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves;

VU les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'état;

ARRETE

Article 1 : l'arrêté du 04 novembre 2013 portant modification de la constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est modifié ainsi qu'il suit :

III – représentants des personnels titulaires de l'État :

S.G.E.N-C.F.D.T

suppléants :

Mme Sandrine BONMARIN en remplacement de Mme Odile LORMAND

F.S.U

suppléants :

Mme Zahia BOUNEMOURA en remplacement de Mme Stéphanie DUBELLOU

Article 2 : M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Savoie, M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet



Georges-François LECLERC



PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

Arrêté n °2013345-0014

**signé par
voir le signataire dans le document
Voir le signataire dans le document**

le 11 Décembre 2013

74_DTPJJ direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Les Savoie

arrêté conjoint Etat / Conseil Général portant
tarification pour l'année 2013 des services
d'Action Educative en Milieu Ouvert avec
hébergement) de l'Etablissement A.RETIS,
implanté à Thonon- les- Bains (74200)

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Inter Régionale de la Protection

Judiciaire de la Jeunesse Centre Est

réf: DTPJJ 74 / HB ; DPE / CR

PRESIDENT CONSEIL GÉNÉRAL

Direction de la protection de l'enfance

Arrêté conjoint Etat N° 2013345-0014 / Conseil Général N° 13-07457
Portant tarification pour l'année 2013 de l'établissement A.RETIS (pour les services d'action éducative en milieu ouvert avec hébergement) implanté à Thonon les Bains (74200), géré par l'Association Rétis implantée à Thonon les Bains (74200).

VU l'ordonnance n° 45-1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles en ce qui concerne la protection de l'enfance, et notamment les articles L. 314-1 et suivants, R. 314-1 et suivants, ainsi que les articles D. 304-101 et suivants, relatifs aux modalités de tarification des établissements énumérés au I de l'article L. 312-1 ;

VU les articles 375 à 375-8 du Code Civil relatifs à l'assistance éducative ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de M. Georges-François Leclerc, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;

VU la délibération N° CG-2012-206 du Conseil Général de Haute-Savoie en date du 10 décembre 2012 fixant l'objectif annuel d'évolution des dépenses en application de l'article L.313-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU les propositions budgétaires et leurs annexes transmises par la personne ayant qualité pour représenter l'association pour l'exercice 2013 ;

VU la procédure contradictoire engagée par lettre conjointe DTPJJ/DPE du 12 novembre 2013 et la décision d'autorisation budgétaire du 2 décembre 2013 ;

Sur proposition de Madame la Directrice de la Protection de l'Enfance, de Monsieur le Directeur Inter régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est et de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie :

ARRETEMENT

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2013, les recettes et les dépenses prévisionnelles de l'établissement A.Rétis sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en Euros	Total en Euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	123 005,82	1 890 552,63
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	1 168 229,81	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	599 317,00	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	1 854 955,63	1 890 552,63
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	9 548,00	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	26 049,00	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2013, le tarif précisé à l'article 3 est calculé déduction faite des produits encaissés et à encaisser entre le 1^{er} janvier 2013 et la date d'effet, selon la formule désignée à l'article R. 314-35 du code de l'action sociale et des familles.

Article 3 :

Pour l'exercice budgétaire 2013, le budget net est arrêté à 1 854 955,63 € et sera payé sous la forme d'un prix de journée fixé comme suit à compter du 1^{er} décembre 2013, date d'effet :

SEMOH	Montant du prix de journée
ANNECY / CHABLAIS / GENEVOIS	68,12 €

Article 4 :

Pour l'exercice budgétaire 2014, la tarification arrêtée aux articles 1 et 2 ci-dessus prolonge ses effets au-delà de l'année 2013, sur les premiers mois de l'année 2014, jusqu'à la parution du prochain arrêté de tarification, soit le prix de journée suivant :

SEMOH	Montant du prix de journée
ANNECY / CHABLAIS / GENEVOIS	48,40 €

qui correspond au tarif qui aurait été applicable au 1^{er} janvier 2013 si l'arrêté de tarification avait été pris avant cette date.

Article 5 :

Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sise 184 avenue Dugesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auquel il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 6 :

Madame la Directrice de la Protection de l'Enfance, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie et Monsieur le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Savoie.

Le Préfet,

Le Préfet,



Georges-François LECLERC

Le Président du Conseil Général,

Christian MONTEIL





PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

Arrêté n ° 2013351-0019

**signé par
voir le signataire dans le document**

le 17 Décembre 2013

**74_préfecture de la Haute- Savoie
DC direction du cabinet
cabinet**

arrêté d'autorisation d'une course pédestre
"10ème corrida pédestre de Metz- Tessy" le
samedi 21 décembre 2013



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet,
Bureau de la sécurité intérieure
Section polices administratives spéciales

Anney, le 17 DEC. 2013

LE PREFET DE LA HAUTE SAVOIE

Références: BSI/CB

Arrêté n° 2013351-0019

d'autorisation d'une course pédestre « 10ème corrida pédestre de Metz-Tessy »
le samedi 21 décembre 2013

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1 ;
VU le code de la route et notamment ses articles R 411-29 à R 411-32 ;
VU le code de l'environnement et notamment ses articles R414-19 à R414-26 ;
VU le code du sport et notamment ses articles R 331-6 à R 331-17, A 331-2 à A 331-15 et A 331-26 à A 331-31 ;
VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et départements et notamment son article 43 ;
VU le décret 12 juillet 2012 portant nomination de M. Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
VU l'arrêté préfectoral n°2010-1521 du 17 décembre 2010 portant désignation de la liste départementale des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000 ;

VU la demande reçue en préfecture par laquelle M. Olivier GRANDJEAN, président de l'association « + de Sports » d'une part, sollicite l'autorisation d'organiser le samedi 21 décembre 2013, la course pédestre intitulée « 10ème corrida pédestre de Metz-Tessy » et, d'autre part, prend l'engagement de prendre à sa charge les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement des épreuves et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, à l'organisation ou à leurs préposés ;

VU l'avis de M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale ;
VU l'avis de M. le directeur départemental de la cohésion sociale ;
VU l'avis de M. le colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
VU l'avis de Mme le maire de Metz-Tessy ;
VU l'avis de la fédération française d'athlétisme ;

SUR proposition de Mme la directrice de cabinet du préfet ;

ARRETE

Article 1 : organisation

M. Olivier GRANDJEAN, président de l'association « + de Sports », ci-après dénommée « l'organisation », est autorisé à organiser la course pédestre intitulée « 10ème corrida pédestre de Metz-Tessy », le samedi 21 décembre 2013, sous réserve des fermetures de routes par arrêté municipal réglementant la circulation routière, dans le strict respect des dispositions précisées au dossier déposé en préfecture et aux conditions du présent arrêté.

Aucun service spécifique ne sera mis en place par la gendarmerie nationale.

L'organisation devra recommander aux coureurs de se conformer strictement aux mesures générales ou spéciales qui auront été prises par les maires en vue de garantir le bon ordre et la sécurité publics.

L'organisation devra prendre connaissance des arrêtés municipaux destinés à réglementer la circulation routière sur les voies empruntées par les concurrents de la manifestation autorisée. L'organisation devra veiller à vérifier au préalable que les fermetures exigées sont bien opérationnelles.

Article 2 : sécurité

La sécurité de cette manifestation relève de l'entière responsabilité de l'organisation. Une vigilance toute particulière de l'organisation (consignes, décision d'annulation...) est requise en cas de dégradation météo ou de conditions de parcours dégradées. La manifestation est annulée en cas d'intempéries.

L'organisation doit prendre en compte la réglementation technique de sécurité des courses hors stade de catégorie 3 établie par la fédération française d'athlétisme.

Il appartient à l'organisation de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'épreuve et un bon encadrement des coureurs.

L'organisation prendra également toutes dispositions pour assurer la sécurité des spectateurs et celle des autres usagers de la route.

Article 3 : signaleurs

L'organisation devra prendre en charge la totalité du dispositif de sécurité en mettant en place à tous les endroits de l'itinéraire susceptibles de présenter un risque, un nombre suffisant de signaleurs compétents et identifiables qui garantiront, sous leur responsabilité, la sécurité des participants et des usagers de la route, notamment au niveau des différentes intersections et traversées de routes. Les signaleurs seront dotés entre eux de liaison radio avec le PC course.

La liste des signaleurs est annexée au présent arrêté.

Les signaleurs seront porteurs individuellement d'une copie du présent arrêté d'autorisation de l'épreuve qui ne préjuge pas du respect des autres décisions prises par les différentes autorités concernées par cette manifestation et en particulier par les gestionnaires des routes qui ont réglementé la circulation. Ils devront être présents un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, avant l'heure de passage théorique de l'épreuve ; ils seront identifiables au moyen d'un brassard ou d'une chasuble marqué "course" et devront utiliser des piquets mobiles à deux faces (rouge et verte), modèle K 10.

L'organisation devra fixer et contrôler la capacité des acteurs de l'organisation et des signaleurs à effectuer leur mission en sécurité (équipements, connaissance du règlement, contraintes physiques de la mission...) ; une information devra être faite à l'ensemble de ces personnes sur leur mission de sécurité.

Article 4 : secours

Des moyens de secours seront assurés par la Fédération Française de sauvetage et de secourisme conformément à la convention signée le 3 décembre 2013 et un médecin. Le dispositif de secours devra être conforme à l'arrêté ministériel du 7 novembre 2006, fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours.

Le véhicule de secours (VPSP) prévu au dispositif ne pourra en aucun cas effectuer le transport de victimes sur une structure hospitalière.

L'organisation devra mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires, pour faciliter l'accès aux secours publics sur les voies publiques faisant l'objet d'un arrêté municipal d'interdiction de circulation.

Les demandes de secours publics seront transmises au centre de traitement et de régulation des appels de Meythet (téléphone 18 ou 112).

La manifestation organisée ne fait pas l'objet d'une convention de mise à disposition de moyens en personnels et en matériels par le Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS74).

Le responsable du PC course devra être joignable à tout moment (N°PC course : 06 08 72 51 64).

Article 5 : participants

L'organisation s'assurera que les participants présentent une des licences autorisées dans le règlement fédéral des courses hors stade de la fédération française d'athlétisme (soit les licences FFA, FFTriathlon, FF de Course d'Orientation, FF de Pentathlon moderne, UFOLEP ou FSGT avec la mention en compétition pour ces deux dernières) en cours de validité. Les non licenciés présenteront un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an.

Pour tous les participants non licenciés n'ayant pas 18 ans révolus, l'organisation exigera la présentation d'une autorisation parentale originale signée par le représentant légal.

Article 6 : reconnaissance de l'itinéraire

L'organisation devra procéder, quelques jours avant la course, à une reconnaissance de l'itinéraire et prendre contact avec les services gestionnaires de la voirie municipale en vue de résoudre les difficultés qui pourraient être rencontrées du fait de l'état des routes.

Article 7: information des usagers de la route et des riverains et signalisation

L'organisation devra procéder à sa charge à l'information des usagers et riverains concernés par le passage de cette manifestation. Tout marquage sur la chaussée qui ne serait pas effaçable rapidement est interdit.

L'organisation sera tenue de diffuser une information pour les usagers et les riverains concernés par la manifestation, à l'aide de panneaux de pré-information notamment, positionnés aux principaux points du parcours. Cette signalisation devra être mise en place en accord avec les services gestionnaires des voiries concernées.

Article 8 : assurance

L'organisation devra justifier de l'assurance couvrant les risques de l'épreuve. Celle-ci devra pouvoir être présentée à toute réquisition des agents de la force publique.

Article 9 : protection de l'environnement et conservation d'un site NATURA 2000

La manifestation ne porte pas atteinte aux objectifs de conservation d'un site NATURA 2000.

Le parcours devra être soigneusement nettoyé à l'issue de la manifestation. Le balisage du parcours devra être installé le plus tard possible, ne pas être dégradant et sera retiré aussitôt la compétition terminée.

Il est interdit à l'organisation et aux participants de jeter des journaux, imprimés, prospectus, tracts, échantillons et d'apposer des affiches publicitaires ou autres sur les plantations ou les dépendances du domaine public, sous peine de sanctions prévues par l'article R 632-1 du code pénal sans préjudice de poursuites qui pourraient être intentées en cas d'accident.

Il est également interdit d'apposer des affiches, papillons, flèches de direction, etc... sur les ouvrages d'art, bornes, plaques de rues communales et poteaux de signalisation.

Article 10: ordre et sécurité publics

Mme le maire de Metz-Tessy ordonnera toutes mesures qu'il jugera utiles en vue de garantir l'ordre et la sécurité publics dans la traversée de son agglomération. Les arrêtés éventuellement pris à cet effet seront notifiés aux organisateurs de l'épreuve sportive par les soins de Mme le maire.

Article 11 : mise en oeuvre

Mme la directrice de cabinet du préfet ;

M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale ;

M. le directeur départemental de la cohésion sociale ;

M. le colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

Mme le maire de Metz-Tessy ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au demandeur et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet,
la directrice de cabinet



Anne Coste de Champeron

CORRIDA DE METZ-TESSY

Samedi 21 décembre 2013

Liste des signaleurs

NOM	PRENOM	N° de PERMIS
ANGELLOZ	Daniel	751074100879
BARRIOZ	Agnes	980938101337
BASSET	Thierry	810938110764
BLONDE	Daniel	760374100796
BOUCHARD	Patrick	770974100652
BOUZIDI	Medhi	970338100382
BOUZIDI	Karim	871274110717
BOUZIDI	Jamel	50374100046
CAMPANA	Didier	750674100372
CASANOVA	Christine	821030200720
CAUNDAY	Kevin	940174100371
CHABORD	Christophe	880874111112
CHAINTREUIL	Laurent	920574100916
DASILVA	Alban	285 219
DUNAND PALLAZ	Virginie	951174100496
DOUZET	Lucien	309003
GALLAND	Ludovic	950926300207
GODDET	Georgette	266818
GODDET	Marie	001074101132
GORJUX	Yves	820674101595
GOUVEIA	Tomaz	940373200581
GRANDJEAN	Nathalie	890874110059
GRANDJEAN	Philippe	800871500379
LAURITA	Rita	801073201309
LAURITA	Mario	751074101418
LECORS	Alain	267 727
MAGNIN	Patrick	760574100634
MELLE	Jean Jacques	7332
MELLE	Maryse	3142 74
METRAL	Karine	900574110146
METRAL	Eric	890483230188
METTERE	Alban	41269100943
PELLARIN	Vincent	980874100797
PELLARIN	Bernard	228311
PHILIPPON	Nicolas	980851100086
PINGET	Marie Edith	780374101024
ROUSSEL	Frédéric	901142210149

RUYER	Jean Jacques	216421
SALVIT	Pierre	750774100381
SANZARI	Abel	850874101071
VAYR	Jean-Charles	188796
VIGUET	Frédéric	930973200466
VIVIANI	Raphël	920874100166
ZANARDO	Didier	001074100809
ZANARDO	Denis	000474100051



PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

Arrêté n ° 2013352-0001

**signé par
voir le signataire dans le document**

le 18 Décembre 2013

**74_préfecture de la Haute- Savoie
DC direction du cabinet
cabinet**

Portant fermeture administrative de
l'établissement "l'amnésie"



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DU CABINET

Bureau de la sécurité intérieure

Section polices administratives spéciales

REF: BSI/VCF

Arrêté n° 2013352-0001
portant fermeture administrative de l'établissement « L'Amnésie »

Ancey, le **18 DEC. 2013**

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

VU le code de la santé publique et notamment son l'article L. 3332-15 (alinéas 1 et 2) ;

VU la loi n° 79-587 du 11 juillet 1979 relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public ;

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2010-1871 du 19 juillet 2010 modifié portant règlement de police des débits de boissons dans le département de la Haute-Savoie ;

VU le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le courrier du 18 novembre 2013, notifié le 22 novembre 2013 par voie administrative à monsieur DERUAZ Benjamin, gérant de l'établissement « L'Amnésie », 37 rue des Barattes – 74000 ANNECY, l'informant du fait qu'une fermeture administrative de 15 jours était envisagée à l'encontre de l'établissement suscit, et l'invitant à présenter ses observations éventuelles dans le cadre d'une procédure contradictoire ;

VU les observations orales présentées le 5 décembre 2013 par monsieur DERUAZ ;

CONSIDERANT les rapports établis par la direction départementale de la sécurité publique de Haute-Savoie, lesquels constatent que se sont déroulés aux abords et au sein de l'établissement « l'Amnésie » les faits suivants :

- dans la nuit du 10 ou 11 novembre 2012, suite à un appel d'un riverain qui se plaignait de tapage, une patrouille a constaté une trentaine de clients qui parlaient fort sur la terrasse. Une nouvelle mise en garde a été faite.
- le 3 octobre 2013, le gérant a été entendu suite à plusieurs plaintes de riverains et de syndics de copropriété, dénonçant une situation devenue inacceptable et plus particulièrement au cours de l'été dernier, du fait d'une clientèle devenue beaucoup trop nombreuse occupant notamment la terrasse, ce qui entraîne des cris, des rires tard la nuit.

Adresse postale :Rue du 30ème Régiment d'infanterie – BP 2332 -74034 ANNECY CEDEX
<http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr>

- le 4 octobre 2013, à 01h10, les services de police sont intervenus dans l'établissement suite à l'appel d'un riverain pour tapage. Sur place, les policiers constataient la présence aux abords de nombreuses personnes alcoolisées, créant pour la plupart des troubles à la tranquillité du voisinage et dans le bar, qui aurait dû être totalement fermé, la présence d'un individu en état d'ivresse accoudé au comptoir, un verre de bière à la main.
- Le 12 octobre 2013, les services de police étaient à nouveau sollicités pour du tapage et constataient à 00h30, la présence d'une trentaine d'individus devant le bar qui fumaient leurs cigarettes, parlant fort, riant et sifflant pour certains, ce qui troublait la tranquillité du voisinage.

CONSIDERANT que le gérant de l'établissement a déjà fait l'objet d'un avertissement le 9 août 2012 pour manquement à l'heure légale de fermeture fixée par l'arrêté préfectoral n°2010-1871 du 19 juillet 2010 modifié portant règlement de police des débits de boissons dans le département de la Haute-Savoie et pour nuisances sonores ;

CONSIDERANT qu'au regard des nombreuses infractions relevées au sein de l'établissement, de leur persistance et réitération, malgré un avertissement, une mesure de fermeture administrative de l'établissement « L'Amnésie » peut être prononcée ;

CONSIDERANT, les observations orales présentées par le gérant de l'établissement « L'Amnésie » et notamment le fait qu'il s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures pour éviter la réitération des infractions reprochées en mettant en place des aménagements permettant de lutter contre les nuisances sonores et en amplifiant la sensibilisation des clients sur les nuisances sonores ;

SUR proposition de Madame la directrice de cabinet ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La fermeture administrative de l'établissement à l'enseigne « L'Amnésie », sis 37 rue des Barattes 74000 ANNECY, est prononcée pour une durée de 8 jours, à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Dans le cas où il serait contrevenu à l'article 1er du présent arrêté, l'exploitant s'exposerait aux sanctions prévues par l'article L. 3352-6 du code de la santé publique (deux mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende).

ARTICLE 3 : Le document joint en annexe 1 du présent arrêté devra être apposé par l'exploitant sur la devanture de l'établissement pendant toute la durée de fermeture.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de sa notification :

- d'un recours administratif (gracieux auprès du préfet de la Haute-Savoie, ou hiérarchique auprès de monsieur le ministre de l'Intérieur);
- d'un recours contentieux adressé au tribunal administratif de Grenoble. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du second mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du second mois suivant la date du rejet du recours gracieux ou hiérarchique).

ARTICLE 5 : Madame la directrice de cabinet et monsieur le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé par les soins de monsieur le directeur départemental de la sécurité publique et dont copie sera adressée à monsieur le maire d'Annecy, ainsi qu'à monsieur le procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Annecy.

Pour le préfet,
la directrice de cabinet



Anne Coste de Champeron



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Affichage d'un arrêté préfectoral

Par arrêté n°2013352 - 000 1 en date du

18 DEC. 2013

Le préfet de la Haute-Savoie a décidé de la fermeture administrative de
l'établissement « L'AMNESIE »

Sis 37 rue des Barattes 74000 ANNECY

Pour une durée de huit jours à compter du
jusqu'au

Pour le préfet,
la directrice de cabinet

Anne Coste de Champeron



PREFECTURE HAUTE- SAVOIE

Arrêté n °2013353-0013

**signé par
voir le signataire dans le document**

le 19 Décembre 2013

**74_préfecture de la Haute- Savoie
DC direction du cabinet
cabinet**

Médaille d'honneur régionale, départementale
et communale - Promotion du 1er janvier
2014.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Références : KL

Affaire suivie par Khalid LAMSAADI
04.50.33.61.10
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Anncny, le **19 DEC. 2013**

Arrêté n° 2013353.0013
attribuant la médaille d'honneur régionale
départementale et communale

Promotion du 1^{er} janvier 2014

VU le décret 87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

VU le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie;

SUR proposition de madame la directrice de cabinet;

A R R E T E

Article 1: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Monsieur Louis DURET, maire de Neuvecelle
Monsieur Maurice LENTZ, maire adjoint de Montagny-les-Lanches

MEDAILLE DE VERMEIL

Monsieur Henri ANTHONIOZ, maire des Gets
Madame Fernande AUVERNAY, adjointe au maire de Magland
Monsieur Alain BOGET, adjoint au maire de Gaillard
Monsieur Bernard CHATEL, Maire de Faucigny
Monsieur René DUBOULOZ-MONNET, ancien maire de Reyvroz
Monsieur Bernard DUPANLOUP, adjoint au maire de Bonneville
Monsieur Jean-Pierre FAVRE-VICTOIRE, maire de Vacheresse
Monsieur Marcel GOILLER, adjoint au maire de Metz-Tessy
Monsieur Pierre HUET, conseiller municipal de Bonneville
Monsieur Noël JACQUEMOUD, maire de La Muraz
Monsieur Bernard PACTHOD, maire adjoint d'Annemasse

Monsieur Robert PARCHET, conseiller municipal de La Tour
Madame Paulette PRATS, adjoint au maire de Bonneville
Monsieur Jean-Marie ROLLI, conseiller municipal de Bonneville
Monsieur Daniel VIRET, maire-adjoint d'Annecy-le-Vieux

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur Georges BAUD, adjoint au maire des Gets
Monsieur Gérard BEL, conseiller municipal de Meythet
Madame Fernande BOUILLARD, ancienne adjointe au maire de Viry
Monsieur Jean-Pierre BUET, maire de Viry
Monsieur François BUTTOUDIN, conseiller municipal de Passy
Monsieur André COSTA, ancien maire de Reyvroz
Monsieur Gilles DECARRE, adjoint au maire de Viry
Monsieur Michel DUBY, conseiller municipal de Passy
Monsieur Gérard FAVRE, conseiller municipal de Vacheresse
Monsieur Maurice GRADEL, maire de Scionzier
Madame Madeleine MASSON, maire de Massongy
Monsieur Jean MONIE, adjoint au maire de Scionzier
Monsieur François PAGNOD-ROSSIAUX, adjoint au maire de Viuz-en-Sallaz
Monsieur Yves TISSOT, adjoint au maire de Passy
Monsieur Pierre VOGLER, maire des Ollières

MEDAILLE D'ARGENT A TITRE POSTHUME

Monsieur Robert VULLIEZ, ancien adjoint au maire de Reyvroz

Article 2: La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux agents des collectivités territoriales dont les noms suivent :

MEDAILLE D'OR

Monsieur Michel AMBROSETTI, agent de maîtrise principal (mairie de Passy)
Madame Michelle AMOUDRUZ, maire de Vetraz-Monthoux
Monsieur Philippe ANTHOINE-MILHOMME, technicien (mairie de Sevrier)
Monsieur Marcel AUFFRET, directeur territorial (mairie de Thonon-les-Bains)
Monsieur Denis BALDACCHINO, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)
Monsieur Yves BAUDAT, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Chantal BEL, attaché (mairie de Lucinges)
Monsieur Claude BERTOLINO, technicien principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Fabienne BERTRAND, cadre de santé (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Jean Patrick BERTRAND, technicien principal de 1ère classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Catherine BLANC, adjoint administratif principal de 2ème classe (hôpitaux du Léman)
Monsieur Georges BOSSONNEY, ingénieur en chef classe normale (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Daniel BOUCHET, ingénieur principal (communauté de communes du Pays de Cruseilles)
Madame Cécile BOVAGNET-PASCAL, aide-soignante de classe exceptionnelle (centre hospitalier d'Aix-les-Bains)
Madame Annie BOVET, attachée (mairie de Cran-Gevrier)
Monsieur Pierre BRUCKMANN, technicien de laboratoire (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame Marcelle BRUYNINCKX, attaché (mairie de Sevrier)
Monsieur Maurice CAILLER, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Christiane CHAPELIER, conseiller principal des aps 1ère classe (mairie d'Annecy)
Madame Françoise CHAPPELLAZ, adjoint des cadres hospitaliers (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
Madame Chantal CHARMAY, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie d'Annecy-le-Vieux)

Monsieur Michel CHATEL, chef de service de police municipale principal de 1ère classe (mairie d'Annemasse)

Monsieur Jacques CHRISTIN, éducateur territorial principal de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Philippe COCHARD, technicien (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Jean-Pierre COLOMBIER, directeur territorial (mairie d'Annecy)

Monsieur Denis COMTE, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Denis CONVERS, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Martine DAL NEGRO, aide-soignante de classe exceptionnelle (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Monsieur Gabriel DAULOUDET, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)

Madame Thérèse DECHAMBOUX, attachée (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur Michel DESCHAMPS, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Daniel DONZEL, attaché principal (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur Jean-Luc DUCIMETIERE, ouvrier professionnel qualifié (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Michel DUMONT, agent de maîtrise principal (mairie de Gaillard)

Monsieur Thierry DUPRE, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)

Madame Josephine FERRARO, infirmière diplômée d'Etat (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Madame Françoise FOREST, diététicienne (centre hospitalier Alpes Léman)

Monsieur Christian FORTIN, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Josiane FOURNIER, aide-soignante (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)

Madame Josiane GAGNIEUX, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Chamonix-Mont-Blanc)

Monsieur Jean-Marc GANDIA, technicien (mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny)

Monsieur Alain GAY, agent de maîtrise principal (mairie de Seynod)

Monsieur Pierre GENOUX-PRACHEX, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Jacques GILLET, agent de maîtrise (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Michel GRAND, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Bruno GREILLET, technicien (syndicat mixte du lac d'Annecy)

Monsieur Pascal GUERS, ingénieur (mairie de Meythet)

Monsieur Pierre GUERS, agent de maîtrise principal (mairie de Meythet)

Monsieur Serge GUGLIELMI, technicien principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur Jean-Luc HUBIN, agent de maîtrise principal (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Michel HUET, technicien principal de 1ère classe (Léman habitat)

Monsieur Yves JEANNEAU, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Jean-Marc KUNTZ, agent de maîtrise principal (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Jean-Paul LAVAL, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Patrick LAVY, agent de maîtrise (mairie de Thonon-les-Bains)

Monsieur Raphaël LOPEZ-MARTINEZ, technicien (mairie d'Annecy)

Madame Edith MAITRE, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Sylvie, Nadine MARILLEY, préparatrice en pharmacie (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Joël MERCIER-GALLAY, agent de maîtrise principal (communauté de communes du Pays d'Evian)

Monsieur Marc MERMILLOD-BLARDET, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur John MOSIMANN, agent de maîtrise (mairie de Passy)

Monsieur Pierre MOUCHET, technicien supérieur de 1ère classe (centre hospitalier Alpes Léman)

Monsieur Patrice NEYROUD, ingénieur en chef classe normale (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Jean-Jacques OSTERNAUD, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Serge PASSAQUAY, agent de maîtrise principal (mairie de La Roche-sur-Foron)

Madame Marie-Claire PELTIER, adjoint administratif principal de 1ère classe (centre hospitalier Alpes Léman)

Madame Marie-Annick PERRON, puéricultrice (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Philippe POECKER, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Marie-Christine PRUD'HOMME, attachée (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Jean-Paul SADAoui, agent de maîtrise principal (mairie d'Annecy)

Madame Catherine SCOTTINI, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Seynod)

Madame Chantal SIREILLES, adjoint administratif principal de 1ère classe (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Thierry TERRIER, attaché principal, directeur général des services (mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny)
Monsieur Michel TOURNIER, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Josiane UZAN, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Catherine VERNEY, cadre supérieur de santé (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Philippe VIDAL, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Maryse VIGOUROUX, attaché principal (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Nadine VULLIET, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Thônes)

MEDAILLE DE VERMEIL

Monsieur Eric ADAMI, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Jocelyne AGNETTI, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Christiane ARMAND, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Saint-Cergues)
Madame Isabelle BACHEX, adjoint administratif principal de 2ème classe (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Catherine BADOT, puéricultrice cadre supérieur de santé (mairie de Meythet)
Madame Marie-Françoise BAISAMY, auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
Monsieur Patrick BASTHARD-BOGAIN, adjoint technique principal de 1ère classe (communauté de communes du Pays Rochois)
Madame Pascale BAUDET, adjoint des cadres (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Madame Laurence BEC, sage femme territoriale classe exceptionnelle (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Lydie BENITO, aide-soignante (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Nicole BERANGER, aide-soignante de classe exceptionnelle (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
Monsieur Franck BERBETT, agent de maîtrise (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Monsieur Jean-Pierre BLAUBLOMME, agent de maîtrise principal (communauté de l'agglomération d'Annecy)
Madame Viviane BOCH, adjoint des cadres (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Monsieur Dominique BOIBESSOT, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Catherine BOISIER, rédacteur (mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny)
Madame Catherine BRUNIER, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gérard CADOUX, cadre de santé (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Arlette CALVET, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Bonneville)
Monsieur Jean-Luc CALVEZ, technicien principal de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)
Madame Isabelle CAMPAGNE, rédacteur principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christophe CAMUS, rédacteur principal de 2ème classe (mairie d'Annecy-le-Vieux)
Monsieur Jean-Marc CARDONA, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)
Monsieur Gilles CARRE, agent de maîtrise principal (syndicat mixte du lac d'Annecy)
Madame Josiane CARTIER, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Noelle CHALLANDE, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Giovanna CHALLUT, attachée (mairie de Marignier)
Madame Marie-Claire CHAMOT, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Saint-Julien-en-Genevois)
Monsieur Henri CHANELIERE, adjoint technique (communauté de communes du Pays de Cruseilles)
Madame Catherine CHAPAPRIA, adjoint administratif principal de 2ème classe (mairie d'Annecy)
Madame Françoise CHATELAIN, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Georges CHAVE, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Claudine CHEMIN, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Anne-Marie CHOIRAL, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Jocelyne CLAIRENS, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Jean-Marc CLAMARON, agent de maîtrise principal (mairie de Gaillard)
 Madame Nadine CONVERS, aide-soignante (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Eric COTTE, adjoint technique principal de 1ère classe (communauté d'agglomération Annemasse-
 Les Voirons)
 Monsieur François COUTURIER, attaché principal (mairie de Rumilly)
 Madame Patricia CROVA-FIORESE, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-
 Savoie)
 Madame Fabienne DAGAND, adjoint administratif de 1ère classe (mairie d'Annecy)
 Madame Françoise DALLU, adjoint administratif principal de 2ème classe (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
 Monsieur Alain DEBERNARDI, technicien principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Anna DECHAMBOUX, auxiliaire de puériculture (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Eric DEGEN, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Marlène DELABY, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Christian DEVAUD, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Marignier)
 Monsieur Eric DEVAUX, technicien principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)
 Monsieur Michel DRONIOU, adjoint technique de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Gérard DUFOUR, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Feternes)
 Madame Christine DUNAND, attaché principal (communauté de communes du Pays Rochois)
 Monsieur Laurent DUPERTHUY, chef de service de police municipale principal de 2ème classe (mairie de
 Saint-Gervais-les-Bains)
 Madame Isabelle DUPOMMIER, rédacteur (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pierre DUPRAZ-FRAIZIER, adjoint technique principal de 1ère classe (communauté
 d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
 Monsieur Alain DUVAL, attaché principal (mairie d'Annemasse)
 Madame Isabelle ETHEVE, atsem principale de 2ème classe (mairie d'Annemasse)
 Madame Annie EXCOFFIER, adjoint administratif principal de 1ère classe (EPSM de la vallée de l'Arve)
 Madame Ghislaine FONTAINE, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-
 Savoie)
 Monsieur Jean-François FORAND, ingénieur principal (mairie d'Evian-les-Bains)
 Madame Pascale FOREL, adjoint administratif principal de 1ère classe (SDIS)
 Monsieur Alain FUMAZ, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie d'Annecy)
 Monsieur Pierre GAL, agent de maîtrise (communauté de communes du Pays de Cruseilles)
 Madame Ginette GARDIEN, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Denis GARNIER, ingénieur principal (mairie de Thonon-les-Bains)
 Madame Marie Gracienne GENESSEY, adjoint du patrimoine de 1ère classe (communauté de l'agglomération
 d'Annecy)
 Madame Laurence GUAY, auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe (mairie de Saint-Julien-en-
 Genevois)
 Madame Joelle GUEBEY, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Anne-Marie GUERRAZ, assistant de conservation principal de 2ème classe (communauté de
 l'agglomération d'Annecy)
 Madame Brigitte GUILLOT, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)
 Monsieur André GUILLOT, agent de maîtrise principal (mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Nadine GUIMET, rédacteur (mairie de Sillingy)
 Madame Christine HEFFINGER-MEYNET, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-
 Savoie)
 Monsieur Christian HOESSLER, agent de maîtrise (mairie de Mesigny)
 Monsieur Robert LAFUENTE, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Xavier LAGRANGE, ingénieur principal (mairie de Sevrier)
 Monsieur Pascal LAIR, agent de maîtrise principal (mairie de Seynod)
 Monsieur Jean-Jacques LECOUCVEZ, technicien principal de 1ère classe (SDIS)
 Monsieur Gérard LEGROS, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Eric LORENTZ, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Seynod)
 Monsieur Philippe LORIN, directeur des soins, coordonnateur général de 1ère classe (hôpitaux du Léman)
 Madame Christiane MAGNETTE, attachée principale (mairie d'Annecy)

Madame Corinne MAILLET, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Pascale MARMOUX, rédacteur principal de 2ème classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Michelle MARTIN-COCHER, adjoint technique de 2ème classe (mairie de Rumilly)

Monsieur Thierry MARTINEZ, agent de service hospitalier qualifié (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Madame Michelle MATRINGE, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie d'Evian-les-Bains)

Madame Claire MEGARD, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Nadine MICHAUD, aide-soignante de classe exceptionnelle (hôpitaux du Léman)

Madame Maryannick MIGNAN, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Gaillard)

Madame Lyvia MOCELLIN, infirmière diplômée d'Etat (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Daniel MODENA, professeur d'enseignement artistique hors classe (mairie de Saint-Julien-en-Genevois)

Madame Sylvie NECTOUX, adjoint des cadres hospitaliers (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Madame Sylvie ODJIN, assistant socio-éducatif (hôpitaux du Léman)

Madame Viviane OLBINSKI, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Marie-France PALACIO, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Luis PATINO, agent de maîtrise principal (syndicat mixte du lac d'Annecy)

Madame Annie PECCOUX, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie d'Annecy)

Madame Catherine PEILLEX, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Corinne PERILLAT-BOTTONET, adjoint administratif principal de 1ère classe (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Jean-Christophe PERNET-MUGNIER, agent de maîtrise principal (communauté de communes Faucigny-Glières)

Madame Françoise PITROIS, assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe (mairie de Seynod)

Monsieur Patrick PLAT, adjoint technique principal de 1ère classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Marina POLETTI, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Chamonix-Mont-Blanc)

Monsieur Alexandre PRISER, ingénieur principal (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur Denis RENVOISE, technicien principal de 1ère classe (mairie de Gaillard)

Monsieur Alain RIGOT, agent de maîtrise (mairie de Thorens-Glières)

Monsieur Jean-Philippe ROBERT, technicien principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)

Monsieur Michel ROLLAND, technicien principal de 1ère classe (communauté de communes du Pays de Cruseilles)

Monsieur Christian ROSSET, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Karyn SABOULARD, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Nicolas SANGLARD, ingénieur principal (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Jacqueline SANTOLI, agent de maîtrise principal (mairie de Seynod)

Madame Dominique SAPONE, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Claude SIMOND, technicien hospitalier (hôpitaux du Léman)

Monsieur Marc SIROP, directeur des services techniques (mairie de Saint-Gervais-les-Bains)

Monsieur Pascal SOORBEEK, opérateur des activités physiques et sportives qualifié (mairie de Bonne-ville)

Monsieur Philippe SOTTAS, rédacteur principal de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)

Madame Danielle TEYSSONNEYRE, attachée (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Sylvie TISSU, infirmière diplômée d'Etat (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Monsieur Jean-Pierre TITUS, aide-soignant de classe supérieure (centre hospitalier Alpes Léman)

Monsieur Daniel VALMONT, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)

Madame Corinne VASSEUR, atsem principal de 2ème classe (mairie de Rumilly)

Madame Liliane VERRIER, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Danielle VEYRAT-CHARVILLON, secrétaire médicale (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Madame Marianne VIBERT, diététicienne de classe supérieure (hôpitaux du Léman)

Monsieur Thierry ZAMBON, agent de maîtrise principal (mairie d'Aix-les-Bains)

Monsieur Serge ZANLORENZI, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

MEDAILLE D'ARGENT

Madame Marie Hélène ALICOT, Infirmier en soins généraux de classe supérieure (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Philippe ALSBERGHE, technicien (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Corinne ASCHERI, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Béatrice AVET LE VEUF, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gérard BALLANFAT, agent de maîtrise (communauté de communes Faucigny-Glières)
Madame Chantal BANGIL, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)
Madame Nadine BARAUD, rédacteur (mairie de Saint-Jeoire)
Madame Gisèle BARRAS, atsem de 1ère classe (mairie des Gets)
Madame Maryse BARTHOULOT, agent des services hospitaliers qualifié (EPSM de la vallée de l'Arve)
Madame Bernadette BASTARD ROSSET, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christophe BASTIEN, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Catherine BAUMANN, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Patrice BEAUFOUR, agent de maîtrise principal (mairie de Chamonix-Mont-Blanc)
Madame Sandrine BEGNI, sage femme (hôpitaux du Léman)
Madame Yockline BEMAMY, adjoint technique 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jean-Claude BERNARD, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Annecy-le-Vieux)
Madame Nathalie BERNAZ, adjoint administratif de 1ère classe (hôpitaux du Léman)
Monsieur Pascal BERRUYER, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Gaillard)
Madame Laure BERTHET, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Corinne BESSON, adjoint technique 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Mireille BESSON, assistant spécialisé des écoles maternelles (mairie de Viry)
Monsieur Didier BESSON, adjoint technique (mairie de Viry)
Madame Marie-Hélène BLOMME, adjoint administratif de 1ère classe (syndicat intercommunal des eaux des Moises)
Monsieur André BOISIER, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Florence BONHOMME, assistante d'enseignement artistique principal de 2ème classe (mairie de Scionzier)
Madame Isabelle BONINO, manipulateur en électroradiologie (centre hospitalier Alpes Léman)
Madame Nicole BONNET, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Maryse BOUCHET, infirmière de classe supérieure (hôpitaux du Léman)
Monsieur Gérard BOUILLET, agent de maîtrise principal (mairie de Passy)
Monsieur Thierry BOULANGER, adjoint technique (mairie de Viry)
Madame Isabelle BOURALY CABAN, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Caroline BOURLE, préparatrice en pharmacie (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Bernadette BRANTUS, atsem principal de 1ère classe (mairie de Scientrier)
Monsieur Francis BREHERET, ingénieur (mairie de Gaillard)
Monsieur Alain BRET, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
Monsieur Richard BRILLON, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
Monsieur Thierry BROCHARD, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Rumilly)
Madame Marie-Josèphe BRONDEX, adjoint technique de 1ère classe (mairie de Saint-Gervais-les-Bains)
Monsieur Eric BUET, ouvrier professionnel qualifié (hôpitaux du Léman)
Madame Claire BURGHGRAEVE, bibliothécaire (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Edwige BUTHOD-VILLIEN, aide-soignante (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Arnaud CARENZINI, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Anne-Marie CHABERT, adjoint technique 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Evelyne CHALAND, assistante médico-administratif (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Myriam CHAMOT, attaché principal (CNFPT, antenne Savoie)
Monsieur Fabrice CHAPUIS, agent de maîtrise (hôpitaux du Léman)
Madame Nathalie CHARLETY, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Laurent CHAUVIN, infirmier de classe supérieure (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
 Madame Marie-Claude CHONNAUX, adjoint administratif de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)
 Madame Marie-Noëlle CHRETIEN, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Michèle COIRON, cadre supérieur de santé (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Gérard COLAS, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie de Cordon)
 Madame Nathalie COMINGES, maître-ouvrier (hôpitaux du Léman)
 Madame Béatrice COMTE, atsem principal de 2ème classe (mairie d'Annecy)
 Madame Maryline CORNIER, adjoint administratif de 2ème classe (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
 Madame Katy CORNIER, infirmière de classe supérieure (hôpitaux du Léman)
 Monsieur Jean-Claude COSTAZ, agent de maîtrise principal (mairie de Habère-Lullin)
 Madame Myriam CRIVELLARO, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Didier CUISINIER, adjoint technique principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Daniel DAMARTIN, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie de Seynod)
 Madame Isabelle DASSONVILLE, infirmière (hôpitaux du Léman)
 Madame Sandra DE CEUNINK, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Bernadette DELOCHE, atsem (mairie de Fillinges)
 Monsieur Didier DELOCHE, agent de maîtrise (mairie du Grand-Bornand)
 Monsieur Joël DEMOLIS, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Saint-Gervais-les-Bains)
 Madame Sandrine DESCAMPS, adjoint administratif principal de 2ème classe (SDIS)7
 Madame Marie DESCHAMPS, rédacteur principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Nathalie DESPRES, conseiller socio-éducatif (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
 Madame Didier DETRAZ, adjoint administratif principal de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Sébastien DUBOIS, gardien de police (mairie d'Annemasse)
 Madame Bénédicte DUFOUR, atsem de 1ère classe (mairie de Magland)
 Madame Martine DUFOURNET, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Pascale DUMONT, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Paul DUPERTHUY, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Sylvina DUPIN, adjoint technique de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
 Monsieur Patrick DUPONT, adjoint technique de 2ème classe (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
 Madame Martine DURAND, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Martine DUTHOIT, agent de service hospitalier qualifié (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Alain ECHERNIER, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
 Madame Danièle EL KONNADI, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Solange EXCOFFIER, ingénieur principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Nathalie FAVRE-COUTILLET, infirmière de classe supérieure (hôpitaux du Léman)
 Monsieur Alain FAVRE-FELIX, technicien principal de 1ère classe (syndicat mixte du lac d'Annecy)
 Madame Emmanuelle FERREIRA, attachée (mairie de Chamonix-Mont-Blanc)
 Monsieur Stevens FIE, technicien principal de 1ère classe (mairie d'Annecy-le-Vieux)
 Monsieur Didier FOUBERT, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Christiane FOURNIER, secrétaire de mairie (communauté de communes du Pays de Cruseilles)
 Monsieur Marc FOURNIER, ingénieur principal (mairie d'Evian-les-Bains)
 Monsieur Christophe FRESSOZ, dessinateur (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Nathalie FRONTERA, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Serge FUSS, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Thônes)
 Madame Corinne GAILLARD, infirmière de classe supérieure (centre hospitalier d'Albertville-Moutiers)
 Monsieur Guy GAILLARD, ingénieur (communauté de communes du Pays de Cruseilles)
 Madame Ghislaine GAILLARD, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Therese GALLONET, assistant socio-éducatif (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Gilles GARCIN, agent de maîtrise principal (mairie d'Annecy)

Madame Marguerite GAVE, adjoint technique de 2ème classe (mairie de Gaillard)

Monsieur Eric GAY, agent de maîtrise principal (E.H.P.A.D « les cyclamens », C.C.A.S de Magland)

Madame Fabienne GAY, adjoint technique principal de 2ème classe (mairie de Rumilly)

Madame Mauricette GIRODIN, puéricultrice de classe supérieure (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Myriam GOBBO, éducatrice territoriale des activités physiques et sportives principal de 1ère classe (mairie de Scionzier)

Monsieur Gérard GRANDCHAMP, agent de maîtrise (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)

Monsieur Yves GRANGE, technicien principal de 2ème classe (syndicat mixte interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais)

Madame Géraldine GREPILLAT, infirmière de classe supérieure (hôpitaux du Léman)

Madame Isabelle GRILLOT, puéricultrice de classe supérieure (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Philippe GUILLEMENEY, adjoint administratif principal de 2ème classe (mairie de Rumilly)

Monsieur Patrick GUYOT, professeur (mairie de Seynod)

Madame Graziella HENON, agent social de 1ère classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Anita HUGONNET, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Bernadette HUMBERT, adjoint administratif (mairie de Viry)

Madame Lydie IANNONE, assistant de conservation principal de 1ère classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Chantal IBORRA, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Gaillard)

Madame Catherine JACQUEMOUD, attaché (mairie de Viry)

Monsieur Jean-Yves JACQUIER, agent de maîtrise (mairie de Sillingy)

Madame Marie-Laure JAVAUDIN-LEROUX, adjoint administratif principal de 2ème classe (SDIS)

Monsieur Pascal KNORR, technicien (mairie de Scionzier)

Monsieur Yves LACHENAL, adjoint administratif principal de 2ème classe (mairie d'Annecy-le-Vieux)

Monsieur Bruno LANGLOIS, adjoint administratif de 1ère classe (hôpitaux du Léman)

Madame Isabelle LANTRUA, assistant de conservation principal de 1ère classe (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Corinne LAPLACE, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Eric LARDIN, ingénieur, directeur des services techniques (communauté de communes du Pays de Fillière)

Madame Alice LAULAIGNE, aide-soignante de classe exceptionnelle (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Madame Sylvie LAYDEVANT, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)

Madame Françoise LE GOURRIEREC, assistant de conservation principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)

Monsieur Damien LEBRETON, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Veyrier-du-Lac)

Madame Lydie LEMERLE, adjoint administratif (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)

Madame Mireille LETERRIER, professeur d'enseignement artistique (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Anne-Dominique LIOT, infirmière de classe supérieure (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Madame Evelyne LLORCA, maître-ouvrier principal (hôpitaux du Léman)

Monsieur Jean-Marc LOMBARD, adjoint administratif principal de 1ère classe (communauté de communes du Pays de Fillière)

Madame Marie LOMBARDO, attaché (communauté de communes du Pays de Cruseilles)

Madame Josette LORTON, attachée (E.H.P.A.D « les cyclamens », C.C.A.S de Magland)

Monsieur Dominique MAGAND, brigadier chef principal de police municipale (mairie de Gaillard)

Madame Fabienne MAILLE, adjoint administratif de 1ère classe (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Madame Mireille MANDALLAZ, technicienne de laboratoire (centre hospitalier de la région d'Annecy)

Madame Danielle MANSY, auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Madame Claudine MARAVAL, manipulateur en électroradiologie de classe supérieure (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)

Madame Nathalie MARIE, éducateur de jeunes enfants (mairie d'Annecy-le-Vieux)

Monsieur Carole MARMIN, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Monsieur Frédéric MATHIEU, attaché principal (communauté de l'agglomération d'Annecy)

Madame Elisabeth MATHIEU, technicien principal de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)

Madame Myriam MAYOUF, aide-soignante de classe supérieure (hôpitaux du Léman)
 Madame Carole MAZURIER, responsable du service de police municipale (mairie de La Roche-sur-Foron)
 Madame Magali MEGEVAND, aide-soignante (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Monsieur Emmanuelle MERLE, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Jean-Luc MERLET, Rédacteur-chef (mairie de Scionzier)
 Madame Martine MERLIN BARTHOLOMEAU, rédacteur principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Marie-Hélène MICHOTEY, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Bruno MIQUELARD, attaché (mairie de Marcellaz)
 Madame Marie-Christine MOILLE, atsem (mairie du Grand-Bornand)
 Monsieur Stéphane MORLAIN, agent de maîtrise (mairie de Gaillard)
 Madame Véronique MOUNIER, rédacteur principal de 1ère classe (syndicat intercommunal pour la gestion des équipements de Metz-Tessy et Epagny)
 Monsieur Michel MOUTHON, adjoint technique de 1ère classe (mairie de Thonon-les-Bains)
 Monsieur Maurice NARBOT, ouvrier professionnel qualifié (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
 Madame Brigitte NOVAREZE, adjoint technique de 1ère classe (mairie de Saint-Gervais-les-Bains)
 Monsieur Borislav OBRKNEZEV, adjoint technique de 1ère classe (mairie d'Annecy)
 Madame Joëlle OLIERO, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Philippe PANISSET, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Christian PAPIN, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie d'Evian-les-Bains)
 Madame Marie, Antoinette PARISI, aide-soignante (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
 Madame Martine PAVARANI, assistante maternelle (mairie de Saint-Gervais-les-Bains)
 Monsieur David PELIZZARI, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Sylvaine PENEAU, technicienne de laboratoire (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Monsieur Julio PEREIRINHA, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Annick PERNET-MUGNIER, adjoint technique de 1ère classe (communauté de communes Faucigny-Glières)
 Monsieur Pascal PERNET-MUGNIER, agent de maîtrise (communauté de communes Faucigny-Glières)
 Madame Marie-José PERNOLLET, rédacteur principal de 2ème classe (mairie des Gets)
 Madame Clara PERRET, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Sylvie PERRISSIN-FABERT, rédacteur (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur André PESTOURIE, adjoint technique principal de 2ème classe (communauté de communes Faucigny-Glières)
 Madame Sylvie PETIT, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Isabelle PETRIER, conseiller socio-éducatif (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Pascal PINGET, brigadier chef principal de police municipale (mairie de Gaillard)
 Madame Ghislaine PINGET, agent de maîtrise principal (mairie de Saint-Cergues)
 Madame Christine PIQUET, infirmière de classe supérieure (E.H.P.A.D « les cyclamens », C.C.A.S de Magland)
 Madame Laurence PONTON, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Laurence POULAIN, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Catherine POULAIN-GERMANAZ, assistant socio-éducatif principal (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Catherine POUSSIER, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Marie-Cécile REGENT, cadre de santé (EPSM de la vallée de l'Arve)
 Madame Christine REIGNIER, infirmière de classe supérieure (centre hospitalier Alpes Léman)
 Madame Muriel RENNARD, adjoint administratif de 1ère classe (mairie de Saint-Jeoire)
 Madame Marie-Laure REQUEDAZ, aide médico-psychologique (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
 Madame Nicole RESSOT, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Madame Marie-Thérèse REVIGUET, adjoint technique 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
 Monsieur Christian REY, auxiliaire de régulation médicale (centre hospitalier de la région d'Annecy)
 Madame Bernadette RICHARD, aide-soignante de classe exceptionnelle (hôpitaux du Léman)
 Monsieur Jacques RICHARME, adjoint technique principal 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)

Madame Brigitte RIVIERE, assistante médico-administrative de classe normale (hôpitaux du Léman)
Madame Lisette RODRIGUEZ, adjoint administratif (hôpital intercommunal Sud-Léman-Valserine)
Monsieur Bruno RODRIGUEZ, agent de maîtrise principal (mairie de Gaillard)
Madame Catherine ROS, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Nicole ROSING, atsem principal de 2ème classe (mairie de Rumilly)
Madame Rachel ROUGE, auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe (mairie de Cran-Gevrier)
Madame Annick ROUGE, atsem de 1ère classe (mairie de Morillon)
Monsieur Noël ROULLER, brigadier chef principal de police (communauté de communes Faucigny-Glières)
Monsieur Franck ROULLER, agent de maîtrise principal (mairie de La Roche-sur-Foron)
Madame Magali ROUX, adjoint technique 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Françoise ROUXEL, aide-soignante de classe normale (hôpitaux du Pays du Mont-Blanc)
Monsieur Michel SECRET, agent de maîtrise (mairie de Viry)
Madame Murielle SERVETTAZ, rédacteur principal (mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny)
Madame Marie-Paule SIMON, adjoint administratif principal de 2ème classe (SDIS)
Monsieur Christian SINDIC, agent de maîtrise (mairie de Marignier)
Madame Catherine SPORTIELLO, adjoint administratif principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Fabienne SUEUR, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Evelyne SURPLIE, cadre de santé (hôpitaux du Léman)
Madame Sabine TABOURET, puéricultrice de classe supérieur (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Nathalie TARRAGON, infirmière de bloc opératoire (centre hospitalier de la région d'Annecy)
Madame Catherine TATESSIAN, rédacteur (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Jacques THOMAS, adjoint technique principal 1ère classe (mairie d'Annemasse)
Madame Ana TIGNEL, conseiller socio-éducatif (mairie de Gaillard)
Monsieur Dominique TOUCHARD, technicien principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Christian VACHER, adjoint technique principal de 1ère classe (mairie de Messery)
Monsieur Michel VALENTINI, agent de maîtrise principal (conseil général de la Haute-Savoie)
Monsieur Gérard VATTEPIN, adjoint technique de 2ème classe (mairie de Meythet)
Madame Mylène VERGNAUD, adjoint administratif principal de 1ère classe (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Madame Sandrine VIEZ-BERTHET, rédacteur principal (mairie de Fillinges)
Madame Ginette VIGNA, adjoint administratif principal de 1ère classe (communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons)
Monsieur Jean Michel VIGNOCCHI, adjoint technique principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Annie VILLARI, rédacteur principal (mairie d'Ambilly, responsable du ccas)
Madame Laurence VIOLEAU, adjoint administratif principal 2ème classe (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Marie-Josèphe VULLIET, infirmier en soins généraux de classe supérieure (conseil général de la Haute-Savoie)
Madame Catherine VULPILLIERE, animateur (mairie de Magland)
Madame Véronique WALLBRAUN, rédacteur principal 1ère classe (conseil général de la Haute-Savoie)

Article 3: Monsieur le secrétaire général et Madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet



Georges-François LECLERC